



MAIRIE DE LABURGADE
120, place des festivités 46230 LABURGADE

LABURGAD'infos

Janvier 2025 - n°27

Téléphone : 05 65 31 61 14

Messagerie : mairie.laburgade@wanadoo.fr

Site : www.laburgade.fr

SOMMAIRE

- Page 2 - Urbanisme / Voirie
- Page 2 – Délibérations
- Page 3 – Budget
- Page 4 – Plan communal de sauvegarde
- Page 4 – Quelques nouvelles de nos chères poubelles
- Page 4 – Centre Génier
- Page 5 – Recensement de la population
- Page 5 – Affaires scolaires
- Page 5 – Entretien et fleurissement du petit patrimoine
- Page 6 – Fontaine Marianne de l'Escalier
- Page 7 – La porteuse d'eau
- Page 7 – Etat civil
- Page 7 – La tribune des associations

Malgré toutes ces difficultés, notre village est vivant et je remercie les associations locales qui apportent un bien être à nos concitoyens.

Orienté vers le tourisme avec la proximité des sites touristiques, ses gîtes et chambres d'hôtes, la mise en valeur de notre patrimoine et environnement, Laburgade est un village de découvertes, où il fait bon vivre ou transiter pour une balade, un séjour.

En tant que maire, je suis fier de cette dynamique et je vous souhaite, ainsi que toute mon équipe municipale, une très bonne année 2025 !

Jean Claude SAUVIER

Maire de Laburgade

EDITO

En 2025, ça y est, nous allons pouvoir bénéficier de la nouvelle salle des fêtes ! Vous pouvez me croire, ce n'est pas un poisson d'Avril, même si ce sera la date probable de réouverture.

Comme prévu, l'année 2024 a été difficile sur le plan budgétaire, mais nous avons réussi à maintenir un équilibre, grâce entre autres, à l'investissement des conseillers municipaux qui n'ont pas hésité à donner de leurs personnes, permettant ainsi des économies.

Ce n'est pas un secret, les investissements à venir vont être réduits à peau de chagrin du fait de la position du gouvernement qui a l'ambition de réduire son déficit en supprimant des financements aux collectivités locales.

**Le Maire et son conseil
municipal sont heureux
de vous inviter à la
cérémonie des vœux qui
aura lieu le samedi 25
janvier 2025 à 18 h à la
grange de Françoise et
Guy BOISSET
(55 rue de la petite école)**

La voirie

Un gros chantier de réhabilitation du réseau routier communautaire a été programmé sur la « côte du Pech de la Clède », Fortement dégradée par l'écoulement des eaux pluviales, plusieurs aqueducs assurent actuellement le drainage du fossé situé en pied de talus.

Le corps de chaussée a été reprofilé avec de la grave émulsion puis revêtu d'un enduit bicouche.

AUTORISATION D'URBANISME

Nombre de certificat d'urbanisme déposé : 13

Nombre de permis de construire déposé : 12

Nombre de déclaration préalable déposée : 10

Christian CUBAYNES

Des nouvelles du Plan Local d'Urbanisme (PLUi)

Lors du Conseil Communautaire du 27 novembre 2024, le PLUi de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque Limogne a été approuvé avec la majorité des voix (33 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre).

Les différentes étapes du processus d'élaboration du PLUi ont été respectées : validation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), concertation, arrêt du projet, consultation des PPA (Personnes Publiques Associées), enquête publique et ajustement du dossier. Ce processus a permis de proposer et valider un document au plus près des aspirations du territoire de la CCPLL.

En effet, l'évolution législative et réglementaire en matière d'urbanisme a entraîné une pression croissante pour limiter l'extension des zones constructibles, avec des objectifs clairs de réduction de l'artificialisation des sols et de préservation de l'environnement. Les lois SRU, Grenelle, la loi Climat et Résilience, et les schémas territoriaux comme les SCOT ont progressivement redéfini l'aménagement du territoire, en imposant des contraintes pour réduire la construction sur des espaces naturels et agricoles, au profit de la densification et du renouvellement urbain.

Afin d'être en adéquation avec ce cadre législatif en perpétuelle évolution et de plus en plus contraignant, les bureaux d'études, avec le service urbanisme de la CCPLL, ont été présents tout au long de l'élaboration du PLUi afin de trouver les solutions les moins pénalisantes pour le territoire et le développement de nos communes. Comme l'a souligné le Président, Jean-Claude Sauvier, "Les élus ont permis de doter le territoire d'un document d'urbanisme intercommunal, mais ne nous y trompons pas, ce n'est pas un vote d'adhésion mais un vote responsable pour ne pas bloquer notre avenir et notre attractivité."

Le PLUi entrera en vigueur dès sa publication sur le Géoportail de l'urbanisme (GPU). Il s'appliquera ainsi automatiquement aux communes régies par Règlement National de l'Urbanisme (RNU) : Belmont-Sainte-Foi, Saint-Martin-Labouval, Concots, et Saillac, et remplacera tous les documents d'urbanisme des autres communes : les PLU (Aujols, Beauregard, Flaujac-Poujols, Belfort-du-Quercy, Lalbenque, Limogne-en-Quercy) ainsi que les cartes communales (Bach, Berganty, Cénevières, Crégols, Cremps, Escamps, Esclauzels, Laburgade, Lugagnac, Montdoumerc, Varaire, Vaylats et Vidaillac).

Il est également à noter que l'approbation du PLUi permettra d'instituer le périmètre du Droit de Préemption Urbain (DPU) sur toutes les zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) telles que délimitées dans le règlement graphique du PLUi de la CCPLL.

L'intégralité des pièces du PLUi ainsi que les délibérations des sujets concernés seront disponibles sur le site internet de la CCPLL dès la publication du PLUi sur le Géoportail de l'Urbanisme : <https://www.cc-lalbenque-limogne.fr>

DELIBERATIONS

Vote des taxes locales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter les taux des taxes directes locales de 1,03055 %.

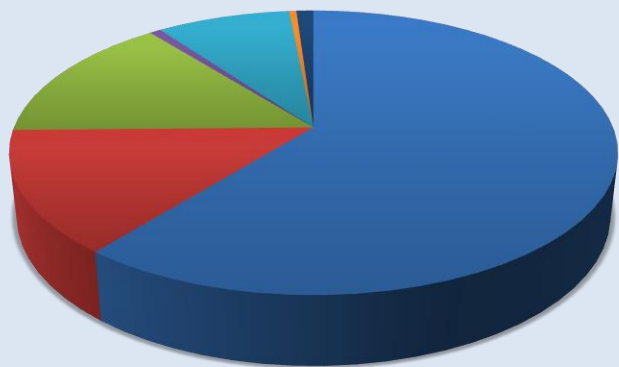
Les nouveaux taux se présentent comme suit :

| | |
|--------------------------|----------------|
| Taxe foncière (bâti) | 29,62 % |
| Taxe foncière (non bâti) | 61,57 % |
| Taux CFE | 18,22 % |

Revalorisation des loyers des logements communaux en fonction de l'indice de référence des loyers de l'INSEE à compter du 1^{er} janvier 2025

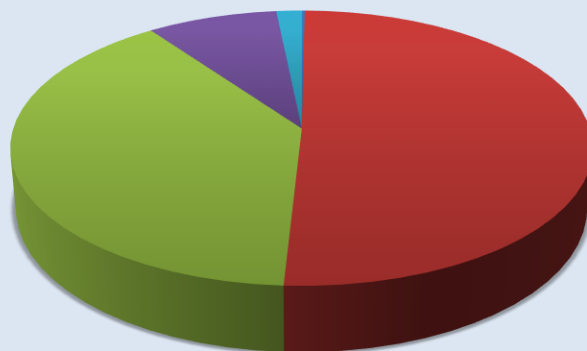
| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Madame BINET Christiane | : 358,85 € au lieu de 346,74 € |
| Monsieur BORNETTE Emmanuel | : 266,38 € au lieu de 257,40 € |
| Monsieur PILIU / Mme BERTHIE | : 493,99 € au lieu de 477,33 € |
| Madame VINEL Micheline | : 331,88 € au lieu de 320,69 € |

Dépenses fonctionnement



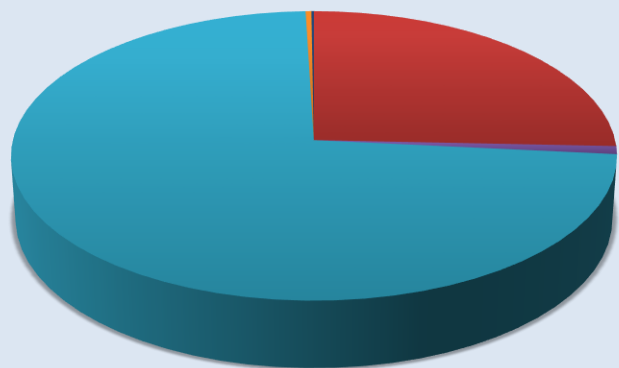
- Charges à caractères générales
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Atténuation de produits
- Dépenses exceptionnelles
- Dotations aux amortissements

Recettes fonctionnement



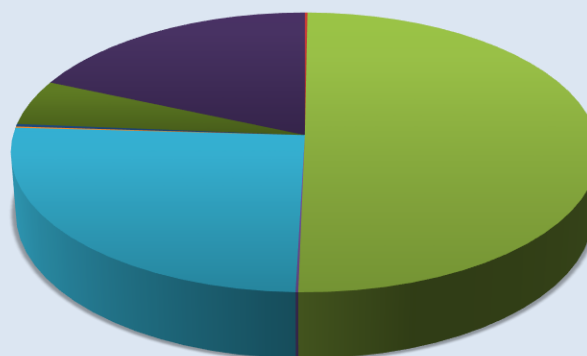
- Produits des services et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et Part,
- Autres produits de gestion
- Produits exceptionnels

Dépenses investissement



- Voirie
- Place et Parking
- Salle des fêtes
- Reste à Réaliser 2022
- Emprunt
- Caution

Recettes investissement



- Virement sect° fonct.
- Amortissements
- Subvent° investissement
- Taxe aménagement
- Emprunt
- Caution
- FCTVA
- Cessions
- Résultat reporté
- Affectat° résult

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Afin de mieux faire face en cas d'évènement majeur, la commune élabore son Plan Communal de Sauvegarde.

Véritable outil opérationnel à l'échelle de la commune, il donne au maire, responsable de sa mise en œuvre, un plan de gestion de crise qui détermine qui fait quoi, où et comment.

L'objectif est de mettre en place une organisation efficace et rapide pour protéger la population en cas d'évènement important d'origine naturelle, technologique ou sanitaire.



Il contient un recensement des vulnérabilités, des risques recensés et des moyens humains et matériels disponibles. Il fixe l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte et l'information de la population et assurer la protection des habitants de la commune.

Des exercices viendront valider l'organisation retenue avec la participation éventuelle de la population du village.

Christophe OLIJNYK

QUELQUES NOUVELLES DE NOS CHERES POUBELLES

Si nous parlions un peu de nos poubelles...

Nous constatons avec plaisir qu'en comparaison aux années précédentes, les grosses incivilités sont en net recul. En effet, aujourd'hui il n'y a plus que quelques erreurs mais qui pèsent lourd pour la collectivité.

Citons quelques exemples qui doivent aller à la déchetterie :

- 1- Les vêtements : Ils sont convenables et propres, nous les mettrons dans les containers de récupération Emmaüs, ou bien nous les porterons au secours populaire, secours catholique, croix rouge, etc... Ils sont en mauvais état, nous les mettrons dans la benne des encombrants, de même que les chaussures.
- 2- Certains articles comme les ampoules ou les piles sont repris dans les magasins, tout comme les pneus, les batteries ou l'électro-ménager et j'en passe...
- 3- Les branches sont toujours acceptées en déchetterie, par contre les feuilles et l'herbe de tonte doivent devenir compost (dans les composteurs, ou en plein air). A savoir que sur notre commune au lieu-dit le Pessou, un endroit sera réservé au fond du terrain communal camouflé par les genièvres pour y déposer uniquement les feuilles et l'herbe qui deviendront compost disponible.

Par l'intermédiaire des différents dépliants que nous recevons tels que « Synergie », « mon guide du tri » ou « tontes et feuilles, les allées du jardin » les deux derniers vous sont joints dans le présent journal communal. Nous sommes bien informés de l'évolution je pense.

Enfin continuons nos efforts, mais en étant conscients que dans notre société de surconsommation à outrance, nos poubelles sont et seront toujours plus chères, plus polluantes et plus exigeantes à trier.

Guy BOISSET

CENTRE GENYER

Chaque fois qu'ils le peuvent, les petites jeunes du centre Génuyer de Cahors (institut médico éducatif) encadrés par leurs éducateurs continuent de nous rendre visite tout en se régaland de tondre, débroussailler ou ramasser les feuilles.

Ils apprécient particulièrement ces moments qui pour eux sont valorisant et tant mieux.

Guy BOISSET

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement de la population de notre commune a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Adeline GUILLOU notre agent recenseur a collecté les bulletins INSEE, la première estimation s'élève à 383 habitants. Au cours de l'année 2024, de nouveaux foyers se sont installés dans notre village. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Maryse FERMY

AFFAIRES SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2024/2025, 20 enfants de la commune sont scolarisés à l'école publique élémentaire de Lalbenque : trois en section maternelle, dix-sept en élémentaire. Deux autres élèves fréquentent l'école privée de Lalbenque et une la maternelle de Flaujac-Poujols. Les élèves se rendant à Lalbenque prennent tous les jours avec plaisir le bus scolaire conduit par Thierry. Bonne année scolaire à tous.

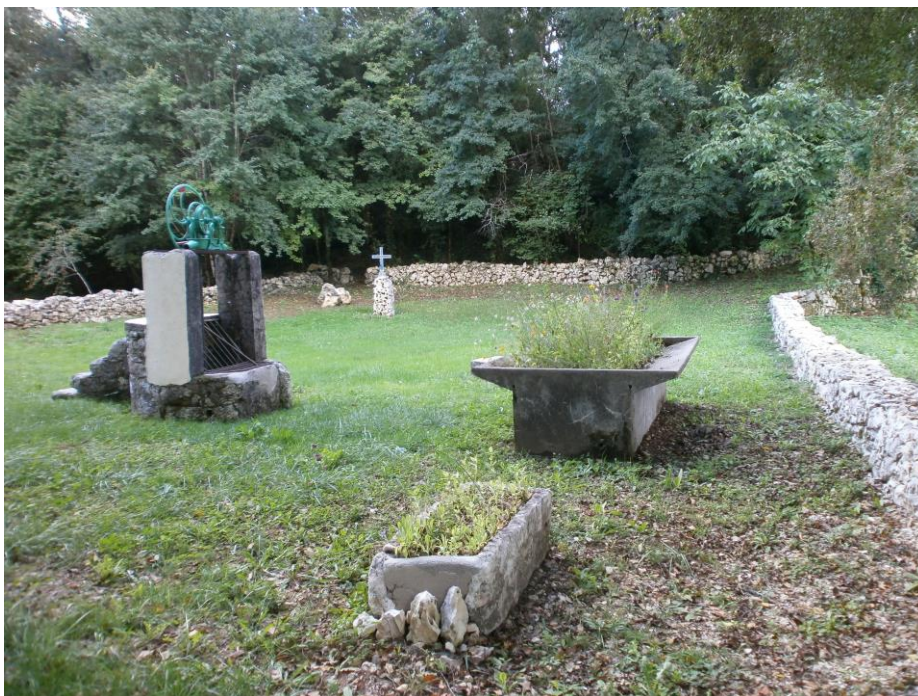
Maryse FERMY

ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT DU PETIT PATRIMOINE

A l'initiative d'une laburgadoise attachée à la mise en valeur du patrimoine celui-ci reprend vie. Tout d'abord, il y a deux ans, la fontaine de Combe Nègre a été débroussaillée, les murets écroulés ont été remontés avec l'aide d'une équipe de bénévoles. Le fleurissement avec des plantes endémiques est venu ensuite.

Tout près du Chemin des Puits, vitrine de notre village, se trouve le Lac d'Aubert où des papillons colorés égayaient le mur, rejoints récemment par une photo conséquente de vaches venant autrefois s'abreuver au lac en rentrant des champs, sans oublier la lavandière réalisée par un voisin expert et mise en place l'année dernière ; des nénuphars terminent le tableau bucolique à la saison. Un itinéraire de 8 kms suivant "le chemin de l'eau" nous conduit à la "fontaine du Fraysse" remise en état, débroussaillée et entretenue. Le lavoir d'Ourtrtiols quant à lui se trouvant sur le GR 65 est fréquenté par de nombreux pèlerins de St Jacques de Compostelle.

En plus du fleurissement du parvis de l'église, une crèche a été réalisée par 5 bénévoles, ce qui n'avait pas été fait depuis de nombreuses années.



Pour les enfants bien sages, une boîte aux lettres servant à collecter "la liste au Père Noël a été installée au 55 rue de la Petite Ecole.

Toutes les personnes participant à l'entretien et à l'animation du village sont vivement remerciées.

Maryse FERMY

FONTAINE MARIANNE DE L'ESCALIER

Cette fontaine avec un passé historique est située sur un lieu de passage des promeneurs. Suite à la forte fréquentation, nous étions très inquiets pour leur sécurité surtout pour celle des enfants qui montaient sur les murets pour " voir ".

Nous avons donc décidé de concevoir une protection qui soit sécurisante, tout en restant en harmonie avec l'environnement.



Les travaux s'avéraient assez complexes pour la réalisation au-dessus de l'eau et sans échafaudages. Après concertation avec Jean Marie FAURIE, il m'a proposé de m'aider et surtout de m'assister avec un matériel exemplaire afin de travailler en toute sécurité. Je tiens donc à remercier au nom de tout le conseil municipal Jean Marie qui par son dévouement, son savoir et tout son matériel ont fait que les travaux se sont déroulés sans encombre.

Un service précieux pour exécuter ce chantier. Ci-joint quelques photos situant les conditions de travail.

Merci à lui pour sa gentillesse

Christian CUBAYNES



LA PORTEUSE D'EAU

Nouveauté sur le chemin des puits ! Notre artisan d'art Michel Boyer a réalisé une porteuse d'eau aux formes généreuses qui lui permet une assise solide pour soutenir le poids du seau une fois rempli.

Ce rappel du passé pas si lointain agrmente le patrimoine de la commune sur un site très visité et c'est avec reconnaissance que nous lui manifestons notre gratitude.

ETAT CIVIL

Naissance

Liv BRUGIDOU

Lucie CHENU

Elio PILIU

Emy VERGNES

Mariage

Stéphanie GARCIA et David PAIXAO

Mélissa LADROIT et Jonathan BOURJON

Décès

Serge ALLOUCHE

Jean GRIGNY



LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS

Le Chemin des Rencontres

L'association du Chemin des Rencontres a permis à ses adhérents de participer à de nombreuses sorties durant l'année 2024. En tout début ce fut la traditionnelle galette des rois suivie en février par le carnaval en collaboration avec les autres associations du village. En mai, belle journée, malheureusement un peu fraîche (la météo n'était pas de la partie) sur le Canal du Midi à bord du bateau Surcouf. Une vingtaine de personnes s'est rendue en Juillet à Mesquières 47 pour assister au spectacle nocturne "la folie fermière" Lors de la fête votive, le club a organisé un vide grenier qui a animé la journée du dimanche. Le dernier voyage de la saison s'est passé à Martel où nous avons pris le petit train "le Truffadou" puis repas sur le thème de la noix et visite du moulin de Cougnaguet à Calès. L'assemblée générale s'est tenue le 19 novembre à la salle des fêtes de Aujols, celle de Laburgade étant en cours de rénovation. Le président Didier Jouclas a remercié les participants à cette assemblée où 47 convives ont partagé le repas suivi d'une animation folklorique assurée par "Lou Rémedol" de Montpezat du Quercy.

Après ce bilan très favorable, le président et l'ensemble du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025 pour vous et vos familles.

Maryse FERMY

Les Pitchous Burgadois

Janvier : Bonne Année A Toutes Et A Tous, Petits Et Grands !

Février, M. Carnaval, déguisements, pinata

Avril, Pâques, cache-cache, chocolats

Août, Fête votive, jeux divers, maquillage

Septembre, Rentrée, rando chouette, chamallows grillés

Octobre, sorts, sorcières, friandises

Décembre, spectacle, goûter de Noël

Rejoignez-nous ! pitchous.burgadois@gmail.com



La présidente, Elodie RABOUILLE

La Gaieté Burgadoise

Le Comité des fêtes de Laburgade donne le fin mot de 2024 à celles et ceux qui sont au cœur de notre but : créer et maintenir des liens entre les habitants du village.

Nous constatons avec un immense plaisir l'attachement des Burgadois à la vie festive du village ainsi que leur investissement dans l'organisation des divers événements. Sans la participation des nombreux bénévoles que nous retrouvons chaque année, il nous serait bien difficile de proposer d'aussi belles festivités. Chaque personne qui donne de son temps et de son énergie est notre force et notre raison d'être. Merci, nous avons hâte de vous retrouver.

Etant donné que les travaux de la salle des fêtes ne seront pas terminés avant quelque temps, les occasions de nous retrouver seront toutefois moins nombreuses en 2025.



Nous serons présents aux côtés des Pitchous Burgadois et du Chemin des rencontres pour l'édition 2025 du Carnaval, qui se tiendra le samedi 1^{er} mars prochain. A défaut de pouvoir proposer une soirée, nous prêterons main-forte à l'organisation du défilé.

Nous nous attelons d'ores et déjà à la préparation de la fête votive de Laburgade, du 23 au 25 août prochains. Nous prenons notre mal en patience en attendant de vous retrouver tous dans une salle flambant neuve : la fête n'en sera que plus belle !

Président du Comité des fêtes de Laburgade, Romain CHAMBRAUD

Société de chasse

Les chasseurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025. La date du traditionnel banquet vous sera communiqué ultérieurement.

Le Président, Didier BERTHIE



Les Amateurs Quercynois de Véhicules Anciens

Les Amateurs de Véhicules Anciens (AQVA) dans une dynamique toujours aussi active continuent leur existence tout en faisant part à chacun amateur ou pas de leurs animations. La première de l'année ne se fera pas comme d'habitude à la salle des fêtes du village pour cause de travaux mais à Aujols le 19 janvier.

Pour les curieux ou admiratifs de véhicules anciens vous serez les bienvenus sur le parking. D'autres manifestations, dans un esprit de convivialité et de bonne humeur se renouvelleront pour le plaisir de tous. Le président et tout le bureau vous présentent leurs vœux les plus chers pour 2025.

Paul SARRUT Trésorier (pour Patrick GAZAUD président)

